

bon de le faire. Nous avons bien l'Office d'expansion économique de la région atlantique et le programme d'aide au développement régional, et je suggère sur-le-champ au ministre que s'il ne peut modifier ou étendre les règlements de ces programmes pour inclure les quatre régions mentionnées—Saint-Jean, Dartmouth, Halifax et Fredericton—qui sont les centres de croissance de la région atlantique et sont maintenant exclues des programmes spéciaux d'aide, l'aide nécessaire se fera attendre.

Comme il s'agit de centres de croissance susceptibles d'attirer des citoyens des régions rurales, dont un grand nombre sont sans emploi, le gouvernement doit s'en occuper sérieusement. D'aucuns ont dit qu'il ne servait à rien d'implanter une industrie dans une région où il n'y a pas toujours la main-d'œuvre, les produits, les matériaux, les moyens de transformation et les marchés requis. Selon certains, l'expérience pourrait fort bien prouver qu'un grand nombre de ces sociétés implantées dans des régions dites désignées resteront longtemps des fardeaux pour l'économie, simplement parce qu'elles ne sont pas situées où elles devraient l'être, alors que si elles avaient été implantées dans des centres susceptibles de croissance, comme c'était l'usage jusque-là, toute la région aurait connu une plus grande stabilité. Les gens des villes n'iront pas travailler dans des régions rurales, mais les ruraux viendront dans les centres urbains.

Pour illustrer encore davantage les conséquences de cette situation dans la région atlantique, je tiens à signaler aux députés qu'en 1960, par exemple, la production des provinces atlantiques s'établissait à \$218 par personne. La moyenne nationale, au cours de la même période, s'établissait à près de \$660, \$589 pour être précis. C'est plus que le double, et cela dénote que quelque chose va très mal. Cela indique aussi qu'avec l'aide du gouvernement, grâce à un programme concerté de la part du ministre, nous arriverons à un point où de nouvelles industries pourront s'implanter chez nous, ce qui favoriserait la stabilité et élargirait la base économique. Cela amènera une diversification et créera des stimulants pour l'expansion d'autres industries.

Si les provinces atlantiques doivent survivre à titre de partie intégrante du Canada, il leur faudra trouver 20,000 nouveaux emplois annuellement pendant quelques années. Après cinq ans, il faudra parler de 30,000 emplois ou, je l'espère, de 40,000 emplois. Mais à moins que nous n'abordions d'un effort global et concerté les problèmes de la région atlantique, nous ne pourrions même pas créer les 20,000 nouveaux emplois requis. Je ne pense pas qu'il faille absolument un programme d'encouragement aux régions. Il s'agit plutôt

d'aborder le problème sur une base régionale plus étendue, si on veut le résoudre.

En créant 20,000 emplois, nous ne ferons que maintenir le taux actuel de croissance. Diverses normes permettent de mesurer ce taux, mais même si nous progressons, nous ne suivons pas le rythme de croissance du produit national brut. Par exemple, en 1947, en Nouvelle-Écosse—que je choisis parce qu'elle est un exemple frappant des problèmes de la région atlantique—à notre grand étonnement, le revenu par personne s'élevait à seulement 81 p. 100 de la moyenne nationale. Il y a de cela moins de vingt ans. En 1964, le revenu en dollars avait augmenté, mais il est à remarquer qu'en comparaison des 81 p. 100 de 1947, nous ne touchions plus que 74.8 p. 100 du revenu national moyen. Cela montre ce qui se passe dans la région atlantique. Cette situation existe parce que le gouvernement n'a pas abordé le problème de la région atlantique sur une base assez vaste. Et cela s'est produit malgré nos propres efforts en vue de créer l'atmosphère voulue pour que notre croissance économique s'effectue au moins au rythme de la croissance nationale.

• (2.30 p.m.)

J'ai d'autres chiffres qui illustrent les faits. En 1961, le Canada comptait 3,650,000 familles, dont 77 p. 100 touchaient un revenu dépassant \$3,000 par année, revenu qui a sans doute augmenté depuis.

Voici les chiffres pour les provinces atlantiques. A Terre-Neuve, sur 86,000 familles, 49 p. 100 ont un revenu supérieur à \$3,000. La moyenne nationale s'établit à 77 p. 100. Dans l'Île du Prince-Édouard, notre plus petite province, qui compte 14,000 familles, 55 p. 100 touchent au moins \$3,000. En Nouvelle-Écosse où l'on trouve 147,000 familles et, Dieu merci un premier ministre excellent, le chiffre est de 63 p. 100, soit encore 14 p. 100 en-dessous de la moyenne nationale. Au Nouveau-Brunswick, où l'on compte 111,000 familles, 61 p. 100 seulement gagnent au moins \$3,000. Dans chaque autre province du Canada 68 p. 100 au moins des familles touchent un revenu supérieur à \$3,000. Si l'on retire de la moyenne nationale les chiffres relatifs aux provinces atlantiques, on constate que 82 p. 100 des familles canadiennes ont un revenu annuel supérieur à \$3,000.

La même courbe se dégage lorsqu'on envisage le revenu par habitant. En Ontario, le chiffre est de \$2,025, à Terre-Neuve, de \$1,009. Si l'on énumère les provinces dans l'ordre où elles se présentent selon le revenu par habitant, on constate que l'Ontario montre la voie—cela ne fait aucun doute—la Colombie-Britannique vient ensuite, l'Alberta en troisième position, la Saskatchewan ensuite...